

INTERNATIONALER VERBAND
ZUM SCHUTZ VON
PFLANZENZÜCHTUNGEN

GENÈVE, SCHWEIZ

☎ (022) 99 91 11
☒ 2.23.76



UNION INTERNATIONALE
POUR LA PROTECTION
DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE, SUISSE

INTERNATIONAL UNION
FOR THE PROTECTION OF
NEW VARIETIES OF PLANTS

GENEVA, SWITZERLAND

34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20

Communiqué de presse de l'UPOV No 1

Genève, le 8 octobre 1982

REUNION DU CONSEIL ET SYMPOSIUM DE L'UPOV

L'UPOV

L'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) est une organisation intergouvernementale régie par la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, signée à Paris en 1961 et révisée en dernier lieu à Genève en 1978. L'UPOV coopère sur le plan administratif avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et a son siège dans le bâtiment du siège de l'OMPI à Genève. La Convention UPOV a pour objet de favoriser le développement de l'agriculture en sauvegardant les intérêts des obtenteurs de nouvelles variétés de plantes. Dans ce but, les Etats membres de l'UPOV offrent aux obtenteurs la possibilité d'obtenir un droit de propriété intellectuelle (droit d'obtenteur) qui revêt la forme d'un titre spécial de protection ou, dans quelques Etats, celle d'un brevet.

Seize Etats sont membres de l'UPOV: Afrique du Sud, Allemagne (République fédérale d'), Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Irlande, Israël, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse.

Réunion de 1982 du Conseil de l'UPOV

Toutes les décisions importantes de l'UPOV sont prises par le Conseil, au sein duquel chaque Etat membre dispose d'une voix. Le Conseil tiendra sa seizième session ordinaire annuelle du 13 au 15 octobre 1982, au siège de l'UPOV. Le Japon, qui est devenu membre de l'UPOV le 3 septembre 1982, sera à cette occasion représenté pour la première fois en qualité d'Etat membre.

/...

Symposium de 1982 de l'UPOV

L'habitude a été prise au cours des dernières années d'ouvrir la session ordinaire du Conseil par un symposium consacré à une question importante d'actualité. Le symposium de 1982, qui a pour thème "Le génie génétique et l'amélioration des plantes", sera consacré à l'incidence éventuelle de certaines des techniques les plus récentes du génie génétique sur les activités classiques d'amélioration des plantes. Cinq exposés consacrés à des aspects techniques et juridiques de la question seront présentés par d'éminents spécialistes des Etats membres de l'UPOV. ./.

Le programme ci-joint donne toutes les précisions voulues.

Plus d'une centaine d'experts, parmi lesquels des représentants des Etats membres et des Etats observateurs, et des représentants des organisations intergouvernementales et internationales non gouvernementales, sont attendus. Les représentants de la presse seront les bienvenus au symposium, qui débutera le 13 octobre 1982 à 9 h 30 dans la salle de conférence A de l'OMPI.

On peut se renseigner sur l'UPOV et sur le symposium de 1982 en s'adressant au Bureau de l'UPOV.



SYMP/1982/1

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

S Y M P O S I U M

"Génie génétique et amélioration des plantes"

Programme des exposés et débats organisés
à l'occasion de la seizième session ordinaire
du Conseil de l'UPOV

Genève, le 13 octobre 1982

Génie génétique et amélioration des plantes

Mercredi 13 octobre 1982

- 9 h 30 Ouverture du symposium par M. W. Gfeller (Suisse), Président du Conseil de l'UPOV
- 9 h 45 "Le génie génétique : un nouvel outil pour les sélectionneurs"
Exposé de M. David J. Padwa, Président du Conseil d'administration et Président de l'Agrigenetics Corporation, Denver, Colorado (Etats-Unis d'Amérique)
- 10 h 30 "Les bases scientifiques du génie génétique : techniques actuelles et perspectives d'avenir"
Exposé de M. Robert H. Lawrence, Vice-président et Directeur de recherches de l'Agrigenetics Corporation, Denver, Colorado (Etats-Unis d'Amérique)
- 11 h 15 Pause café
- 11 h 45 "Aspects de propriété intellectuelle du génie génétique appliqué aux variétés végétales : le point de vue d'un juriste américain"
Exposé de M. Sidney B. Williams Jr, Avocat, The Upjohn Company, Kalamazoo, Michigan (Etats-Unis d'Amérique)
- 12 h 30 Déjeuner
- 15 h 00 "Apports des techniques nouvelles à l'amélioration des plantes"
Exposé de M. Max Rives, Directeur de recherches, Institut national de la recherche agronomique (INRA), Versailles (France)
- 15 h 45 "Aspects de propriété intellectuelle du génie génétique appliqué aux variétés végétales : le point de vue d'un juriste européen"
Exposé de M. Peter Kreye, Avocat, Hambourg (République fédérale d'Allemagne)
- 16 h 30 Pause café
- 17 h 00 Débat
- 18 h 00 Clôture du symposium par le Président du Conseil de l'UPOV
- 18 h 15 Réception offerte par le Secrétaire général de l'UPOV à l'occasion du symposium